



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La CGT demande à la Tunisie de respecter les libertés syndicales

Depuis plusieurs semaines, le gouvernement tunisien multiplie les arrestations arbitraires parmi les animateurs du mouvement syndical. Pour mieux faire oublier une situation économique et sociale qui ne cesse de se dégrader et pour masquer les échecs cuisants du processus politique imposé par Kaïs Saïed, le pouvoir tunisien s'est lancé dans une campagne de répression et de harcèlement de toutes celles et ceux qui s'opposent à la dérive autoritaire engagée depuis le 25 juillet 2021.

Après avoir mis au pas le conseil de la magistrature, instrumentalisé toutes les institutions indépendantes, le pouvoir s'attaque désormais à nos camarades de l'UGTT, acteur majeur de la révolution démocratique de l'hiver 2010/2011. En cherchant à mettre en cause le droit syndical et en s'attaquant à l'UGTT, Kaïs Saïed engage maintenant une large campagne de répression et d'arrestations arbitraires visant des secteurs de la société civile, des opposants politiques et surtout des médias indépendants. Ce faisant, il remet ainsi en cause l'un des principaux acquis de la révolution : la liberté d'expression et la liberté de la presse.

La CGT appelle avec une large coalition d'organisations syndicales et associatives :

- à l'arrêt immédiat de ces arrestations arbitraires ;
- au respect de l'indépendance de la justice, seule garantie d'une réelle lutte contre la corruption ;
- à la sauvegarde de la liberté d'expression et de la presse ;
- à l'abrogation du décret-loi 54 qui menace ces libertés.

Elle sera présente et appelle ses militants.es à participer au Rassemblement pour une Tunisie libre et indépendante, respectueuse des droits humains, syndicaux et démocratique qui se tiendra demain, mardi 21 février, à 18h30, à Paris (Fontaine des Innocents).

Montreuil, le 20 février 2023